



Recensement de la population



RECENSEMENT

de la population 2022



CETTE ANNÉE, VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT
www.le-recensement-et-moi.fr



Comme annoncé dans le dernier Tout Aspach, le recensement de la population d'Aspach aura lieu en ce début d'année, du 20 janvier au 19 février. Les agents recenseurs pour notre commune sont Madame Isabelle PONS et Madame Evelyne BRAND dont nous reproduisons ici les cartes attestant de leur fonction.



Pensez à installer l'application Illiwap sur votre smartphone afin de bénéficier des alertes et infos utiles de la commune. Vous pourrez également vous abonner à d'autres stations comme celle de la CCS.



Vente directe d'agrumes, de miel et d'huile d'olive

EN PROVENANCE DE MONTESA (PROVINCE DE VALENCE EN ESPAGNE)

Afin de soutenir les projets des classes de maternelle et d'élémentaire, le comité des fêtes associé aux délégués des parents d'élèves, organisent comme l'an passé, une vente d'agrumes, d'huile d'olive et de miel en direct du producteur. Il s'agit d'une exploitation familiale attachée au développement durable (plus d'informations sur le flyer ci-joint).

Les fruits sont **SANS pesticides**, cueillis à pleine maturité « à la demande » et livrés dans les jours qui suivent la récolte.

Vous avez la possibilité d'acheter les produits suivants :

- Orange LANE LATE.
- Mandarines HERNANDINA.
- Citrons VERNA / PRIMAFIORI.
- Oranges sanguines TAROCCO ROSSO.
- Pamplemousse STAR RUBI.
- Huile d'olive extra-vierge première pression à froid.
- Miel de citronnier ou d'oranger.



N'hésitez pas à en proposer à votre entourage (collègues, amis, famille). Sachez également que ce sont des produits de qualité et qu'ils peuvent aisément se conserver 3 à 4 semaines pour les fruits.

Votre commande sera à récupérer à la Réserve communale de sécurité civile (pompiers) : 40 rue de Thann, 68130 ASPACH
Le samedi 26 février entre 9h et 11h.



Pour votre commande :

1. Remplissez le bon de commande ci-joint.
2. Déposez-le dans la boîte aux lettres de l'école (ou donnez-le à l'enseignante de votre enfant) accompagné du paiement par chèque à l'ordre du COMITE DES FETES D'ASPACH dans une enveloppe, au plus tard le **vendredi 4 février 2022**.

Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter par mail : dpe.aspach@gmail.com

On vous remercie d'avance pour votre participation !

Rentrée de septembre 2022

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR LES ENFANTS NÉS EN 2019

Merci de **passer en mairie** avec les documents suivants (entre le 21 février et le 18 mars 2022) :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.
- un justificatif de domicile.
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, Haemophilus influenzae b, hépatite B, méningocoque C, pneumocoque, rougeole, oreillons et rubéole.

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription, ainsi que des feuilles de renseignements à compléter qu'il vous faudra présenter à la directrice lors de l'inscription à l'école.

La directrice vous recevra uniquement sur RDV (☎ 09.60.48.14.11) à l'école élémentaire.



ÉCOLE
ALBERT FALCO